



Passage de fourreaux (edf,téléphone...)

Par **aldeguer_old**, le **21/11/2007** à **17:00**

Bonjour,rnnous avons fait construire une maison que nous avons réceptionné au mois de juin. En voulant faire des travaux dans notre jardin nous avons eu la désagréable surprise de voir que le constructeur avait fait passé des gaines (EDF, Téléphone...) dans notre jardin à moins d'un mètre de profondeur; ces gaines ne sont pas pour nous mais pour notre voisin. Toutes ces gaines auraient pu être mises uniquement chez lui , mais ils ont fait "au plus court". Voulant faire une piscine dans notre jardin nous sommes donc bloqués. Pourriez vous nous dire ce que nous pouvons faire et si le constructeur avait le droit de faire cela.rnMerci beaucoup.